

Notes de lecture

Maryse Jaspard – *Les violences contre les femmes*

(2005). Paris, La Découverte « Repères. Sociologie », 122 p.

Publié dans une collection qui a l'ambition de présenter les synthèses les plus à jour, l'ouvrage *Les violences contre les femmes* offre une précieuse et rare vision synthétique de la question des violences envers les femmes en France et dans le monde. Il s'appuie, mais pas seulement, sur la première étude quantitative française, l'enquête ENVEFF menée en 2000 par une équipe pluridisciplinaire et interinstitutionnelle¹ dirigée par Maryse Jaspard. Le premier chapitre s'ouvre sur une mise en perspective historique de la construction sociologique du concept de 'violences faites aux femmes', à la croisée des travaux féministes, des enquêtes internationales quantitatives, des théorisations des instances internationales. S'ensuivent deux chapitres d'analyses des violences, en les

dichotomisant en violences conjugales relevant de la sphère privée d'une part, et en violences sexuelles du ressort de la sphère publique d'autre part. Sur la base de cet état des lieux, sont scrutées les comparaisons internationales 'incertaines' dans le quatrième chapitre, avant que le livre ne se close sur les enjeux sociaux et les débats. Au fil de la lecture, ressortent, grâce à un brassage vaste et minutieux de connaissances et de théories, en reliant les fils d'analyses politiques, sociologiques, idéologiques, et plus spécifiquement féministes, trois axes majeurs : l'approche conceptuelle, les choix méthodologiques, l'interprétation des violences. En outre, se dessinent, pour les lecteurs et lectrices en alerte, des pistes de recherche nécessaires.

Nombre de disciplines, et les plus prestigieuses d'entre elles, les sciences politiques et la philosophie, ont pris pour objet d'étude la violence, explorant son caractère protéiforme, ses multiples registres, ses manifestations, ses causes, etc. La sociologie n'a pas été, ces dernières années, avare de travaux – qu'on songe aux

¹ ENVEFF : Enquête nationale sur les violences envers les femmes. Cf. Jaspard Maryse et al. (2003). *Les violences envers les femmes. Une enquête nationale*. Paris, La Documentation française.

violences urbaines ou juvéniles, contribuant à l'inflation d'un mot censé appréhender tant de phénomènes. Tout serait-il devenu violence dans une société individualiste, fondée sur les droits humains ? Cependant, en dépit de l'extensivité et de la polysémie du concept, les violences envers les femmes n'ont jamais eu droit de cité : l'ostracisme à l'égard des approches féministes, porteuses du thème, et, d'une manière plus générale, la résistance à aborder les rapports sociaux de sexe expliquent cet oubli, notamment sociologique. Ce sont les groupes de pression féministes, grâce à la mise au jour des témoignages recueillis et à leurs tentatives de conceptualisation, qui ont sorti de l'ombre ces violences et imposé, dans les instances internationales, le concept sociopolitique de 'violences contre les femmes' de manière transnationale. Il est rendu, à juste titre, hommage aux luttes féministes ; il faut souligner qu'il revient à l'équipe ENVEFF, à la fois par la démarche novatrice et la production de données de cadrage – les seules existantes à ce jour – d'avoir pour la France constitué les violences en objet de sciences sociales, inscrit dans les problématiques des rapports sociaux de sexe.

Pour autant, le concept globalisant de 'violences contre les femmes' n'efface pas toute difficulté méthodologique. L'instructive partie comparative des recherches internationales le démontre.

Les différentes appellations, usant tantôt du singulier, tantôt du pluriel – violences envers les femmes, violences fondées sur le sexe ou violences sexistes, violence(s) de genre –, les sous-catégorisations en violences domestiques, conjugales, sexuelles, etc., ainsi que l'élargissement sans cesse possible du concept à d'autres types de violences, tels que la maternité forcée – en attestent aussi. Faut-il concevoir les violences comme des atteintes à l'intégrité, comme des discriminations rompant le principe d'égalité ? Faut-il les saisir selon les sphères de vie concernées ou encore en fonction de leurs nature et modalités ? Que vaut la typologie classique : violences privées, collectives, institutionnelles ? Le propos est circonscrit aux violences interpersonnelles et deux angles d'attaque sont privilégiés – les violences conjugales et les violences sexuelles – pour balayer la sphère privée et la sphère publique, même si les recoupements sont inévitables. Le parti pris aurait gagné à être éclairé, discuté et approfondi : qu'en est-il, dans cette lecture, des mutilations sexuelles, de la pornographie, de la prostitution, par exemple ? De plus, la distinction n'apparaît pas forcément opérante. La partie consacrée aux violences sexuelles, de surcroît plus rapide, traite des viols et du harcèlement sexuel, et revient sur les violences conjugales présentées précédemment. Le découpage des violences par

sphère de vie (comme dans l'enquête ENVEFF) aurait peut-être permis de présenter quelques types de violences de manière plus détaillée, en dépit du nombre de pages imparties par cette collection qui constitue une gageure.

Les violences conjugales font l'objet d'une approche fine et détaillée dans la partie 2, la plus étoffée, et dans la partie 3, étayée par les résultats de l'enquête ENVEFF. Ceux-ci vont à l'encontre des idées toutes faites et dérangeant. Parmi les nombreux résultats, outre la nécessaire révision du cliché de la femme battue, trois sont à mettre en exergue. La violence reste peu dénoncée, et, malgré trente années de luttes féministes, la levée du tabou reste fragile. Les jeunes femmes de 20 à 24 ans sont particulièrement touchées avec un écart très important par rapport aux aînées. Enfin, l'autonomie ne protège pas de la violence ; par exemple les lesbiennes ou les femmes qui vivent seules, 'forme de handicap social', s'avèrent sur-exposées aux violences. Ces résultats confirment en creux la fonction de la violence comme moyen de contrôle social s'exerçant en priorité sur celles qui tentent d'échapper au joug de la domination masculine. La preuve est ainsi apportée de l'intérêt de données statistiques fiables au niveau national : la visibilité des violences modifie la manière d'envisager la violence et ses conséquences, et par là même devrait rénover les

politiques de prévention et de lutte contre les violences.

En dernier lieu sont évoqués les débats sociaux. Trois sont cités, sans doute parmi les plus brûlants à l'heure actuelle : le devenir de la judiciarisation, les hommes violents mais aussi les femmes violentes, la victimisation des femmes qu'entraînerait *de facto* la publicisation des violences faites aux femmes. Ils révèlent les résistances politiques au dévoilement sur la scène sociale, par le prisme des violences, des rapports sociaux de sexe inégalitaires et leur nécessaire transformation. Au-delà de cette ultime partie, la lecture du livre ouvre à plusieurs endroits la voie à la réflexion scientifique. Trois pistes sous-jacentes sont importantes à souligner.

D'abord, l'état lacunaire de la recherche en France invite à la production de monographies sur les violences qui manquent cruciallement. Par exemple, que savons-nous des violences en milieu de santé, dans les services publics, dans les lieux de savoir, dans les lieux publics, sur les lesbiennes au travail, etc. ? Loin de diluer la question des violences, des études documentées permettraient de comprendre la recomposition des rapports sociaux de sexe.

La notion de continuum des violences, utilisée à diverses reprises, usuelle par ailleurs mais rarement définie, mériterait discussion. Ne serait-ce que parce qu'elle est trop souvent entendue de manière erronée : le continuum

conférerait la même importance à une gifle et à une lapidation par exemple, et contiendrait l'idée d'une inéluctable gradation des violences. Or, la notion vise à 'tenir ensemble' toutes les manifestations des violences, sans les hiérarchiser, les culturaliser, ni les psychologiser, pour leur donner un sens social et politique. Tenter d'introduire de la discontinuité, des frontières dans le spectre des violences faites aux femmes est loin d'être anodine : c'est brouiller l'interprétation et, de fait, renvoyer les victimes à une histoire individuelle.

Troisième piste suscitée, mais non la dernière : explorer les liens entre violences et sexualité. Le féminisme a posé dans les années 1970 que les violences sont un instrument de contrôle social des femmes et, partant, l'expression de la domination et du pouvoir masculins, et non une manifestation spécifique de la sexualité, à inclure en quelque sorte dans les pratiques sexuelles. Même si, par ailleurs, la sexualité a été interrogée en tant que telle comme porteuse de rapports inégalitaires, elle a été rejetée hors du champ de l'agression sexuelle, ce que manifestent les hésitations dans les qualificatifs, entre sexué, sexuel, sexiste. Certes la violence sexuelle 'met en jeu', dit-on classiquement, les sexualités de l'agresseur et de l'agressée, mais qu'en est-il exactement ? L'ambivalence et la difficulté à articuler violence et sexualité indiquent un nœud gor-

dien, susceptible d'éclairer tant la violence de genre que les contours de la sexualité.

Grâce à l'engagement scientifique de Maryse Jaspard, la question de la violence envers les femmes s'est imposée comme un champ sociologique. La confrontation de chiffres, de problématiques, de questionnements dans son ouvrage, *Les violences contre les femmes*, engage à poursuivre une analyse genrée des rapports sociaux et témoigne de la nécessité de nouveaux travaux sur les violences, en refusant la psychologisation et de l'individualisation.

Sylvie Cromer

Sociologue,
Université Lille 2, SFP

Herrick Chapman & Laura L. Frader (eds) – *Race in France. Interdisciplinary Perspectives on the Politics of Difference.*

(2004). New York & Oxford, Berghahn Books, 266 p.

Race in France est un recueil d'articles, préalablement parus dans la revue américaine *French Politics, Culture & Society*, qui vient à la fois combler un vide et marquer l'émergence d'une thématique, celle de la 'race', dans l'espace académique français. Les essais rassemblés ici représentent plusieurs perspectives – histoire, science politique, droit, anthropologie et sociologie – s'intéressent à plusieurs époques – des fondations républicaines post-révolutionnaires au très contemporain – et à plusieurs espaces géographiques – la France hexagonale

mais aussi les Caraïbes. Cependant, un fil conducteur théorique vient donner cohérence à cet ensemble, à savoir la pertinence d'utiliser le concept de 'race' dans l'analyse de faits sociaux qui traversent les deux derniers siècles de l'histoire française et qui sont rarement traités sous cet angle, qu'il s'agisse de l'esclavage dans les Caraïbes colonisées, des politiques d'immigration de l'entre-deux-guerres, des conceptualisations du racisme et de l'antiracisme ou des récentes politiques de discrimination positive mises en œuvre par exemple par Sciences-po Paris.

Alors que la tradition académique franco-française, probablement elle-même marquée au sceau de la doctrine républicaine, a pendant longtemps oublié la dimension raciale ou ethnique des phénomènes migratoires ou coloniaux, les essais collectés pour *Race in France* adoptent volontairement cette perspective, influencée par la tradition intellectuelle américaine pour laquelle la question incontournable de la race a marqué l'émergence d'un champ intellectuel novateur, les *critical race studies*. Les auteurs, américains et français, qui ont contribué à l'ouvrage participent donc à rompre avec cette tradition française qui refuse de considérer le concept de race comme autre chose qu'une notion raciste. Ils font ainsi apparaître les tensions inhérentes au républicanisme et à l'idée de nation française

entre des principes inclusifs, le plébiscite de tous les jours prôné par Ernest Renan, et des pratiques d'exclusions fondées sur la race (p. 3).

C'est cette tension, et donc les contradictions du modèle républicain, que les différents articles de *Race in France* se proposent d'explorer. Ces tensions sont analysées notamment à partir des catégories de vision et de division du monde selon la race imposées par l'État français au cours des siècles – comme par exemple dans la contribution d'Elisa Camiscioli sur la réforme de la nationalité du 10 août 1927, dans celle aussi d'Erik Bleich sur les loi antiracistes de 1972 et 1990, ou encore dans l'article de Gwénaële Calvès sur le concept de *color-blindness* mobilisé dans le droit français contemporain. Elles sont analysées aussi à partir des pratiques des acteurs sociaux, qu'il s'agisse des opérations d'établissement de frontières raciales entre 'nous' et 'eux' effectuées par les ouvriers français et analysées par Michèle Lamont, ou encore des politiques d'action positive d'institutions éducatives telles que Sciences-po Paris qui, comme le montre Daniel Sabbagh, tentent de camoufler le critère racial derrière la notion de 'diversité', empruntée au vocabulaire politique américain.

S'il n'est pas possible de revenir sur tous les essais réunis dans ce recueil, il faut noter qu'ils sont tous extrêmement stimulants et

constituent une ressource inégalée pour celles et ceux, chercheur(e)s et étudiant(e)s qui veulent comprendre les enjeux théoriques et politiques qui ont trait au concept de race mais aussi aux politiques racistes en France aujourd'hui. D'une grande richesse théorique, tous les articles montrent de façon convaincante l'importance de réintégrer la notion de 'race' dans le vocabulaire des sciences sociales françaises. De plus, la profondeur historique de l'ensemble du volume permet également de montrer les continuités entre les différentes époques ainsi que la complexité de l'articulation entre république, colonialisme, race, racisme et antiracisme. La contribution de David Beriss par exemple, « Culture-as-Race or Culture-as-Culture », qui s'intéresse aux représentations des Antillais(e)s vivant en France à propos de leur 'race', montre comment ceux-ci se définissent, en utilisant les catégories dominantes du républicanisme qui refusent le terme de 'race' et en mobilisant un argument culturaliste qui définit leur appartenance ethnique comme une identité avant tout culturelle. Cependant, comme le note David Beriss : « *La façon dont la culture est comprise en France ressemble à beaucoup d'égards aux traits du déterminisme biologique qui sous-tend la conception américaine de la race* » (p. 115). Demandant à la fois d'être reconnu comme Français(e)s et comme culturellement distinct(e)s – et non comme

ethniquement différent(e)s – les Antillais(e)s observé(e)s par David Beriss sont donc aux prises avec les ambiguïtés même du discours dominant qui prétend inclure tous les individus sans distinction de race, mais qui en exclut néanmoins certains car ils sont différents. Une des conséquences de cette impossibilité d'avoir recours aux catégories ethniques pour définir une identité commune serait d'ailleurs la difficulté pour ces groupes sociaux à se constituer comme groupes d'intérêts revendiquant des droits.

L'article d'Erik Bleich « Antiracism without races » mêle lui aussi habilement une perspective historique et une analyse sociologique pour expliquer la généalogie des lois antiracistes françaises et leur singulière approche. En effet, les lois de 1972 et 1990 sont finalement destinées avant tout à punir les *discours* racistes plutôt qu'à proposer des outils de *lutte contre les discriminations effectives*. Plutôt que de voir dans cet écart le signe d'une volonté uniquement symbolique de lutter contre le racisme, Erik Bleich replace ces deux réformes législatives dans un contexte historique plus large et montre comment le paradigme juridique antiraciste français est largement surdéterminé par la question historique de l'antisémitisme. Il rappelle ainsi que l'État français fut loin d'être 'aveugle à la couleur' tout au long de son histoire, et que le passé vichyste a fortement influ-

encé la façon dont l'antiracisme a pu être pensé et traduit en des termes juridiques.

Il ne s'agit ici que de deux exemples et il faut souligner que, fait rare pour un recueil d'articles, toutes les contributions réunies ici apportent de nouveaux éléments aux débats. Enfin, plusieurs articles offrent également des discussions stimulantes sur les concepts les plus pertinents pour l'analyse du cas français – *ethnicité / race / culture*. En s'appuyant souvent sur une comparaison avec le cas américain, paradigmatique pour penser le concept de race, c'est véritablement un renouvellement de l'approche dominante en France qui est proposé ici, et qui trouve un écho certain dans de nombreux travaux français récents. On peut cependant regretter qu'il ne soit pas fait de place dans le recueil à la question de l'intersectionnalité entre la race et d'autres rapports de pouvoirs. En effet, seuls les articles de Michèle Lamont et d'Elisa Camiscioli abordent ces enjeux, le premier en montrant comment classe et race s'articulent dans les discours des ouvriers français, et le second en analysant comment genre et nationalité sont intimement intriqués dans la loi de 1927 sur les mariages mixtes. Cette relative absence n'enlève toutefois rien à la qualité de l'ouvrage. Par leur finesse d'analyse, par la variété des thèmes abordés et par leur originalité, ces essais contribuent

en effet à faire de *Race in France* un livre à lire absolument et qui, on peut l'espérer, contribuera au débat français sur ces thèmes de recherche. Ils nous rappellent aussi la qualité scientifique de la revue *French Politics, Culture & Society* et sa capacité à proposer des approches innovantes ou des points de vues sur la France qui font parfois défaut en France, probablement parce qu'il est souvent plus difficile d'être prophète en son propre pays...

Éléonore Lépinard

Chaire de recherche
en citoyenneté et gouvernance
Université de Montréal

Rebecca Rogers (ed) – *La mixité dans l'éducation. Enjeux passés et présents*

(2004). Lyon, ENS Éditions « Sociétés, espaces, temps », 240 p.

Cet ouvrage dirigé par Rebecca Rogers (aujourd'hui professeure à l'université Paris 5) retrace la mise en place de la mixité scolaire, de l'école primaire à l'université, à partir d'une approche volontairement comparative dans différents pays d'Europe. À travers des analyses historiques et sociologiques, les auteur(e)s mettent en avant les origines de la mixité, en relation avec divers contextes économiques et sociaux. Sont ici présentés d'une part les parcours des pionnières qui ont fait avancer la cause des femmes et dont l'histoire manque encore cruellement dans les manuels scolaires, d'autre part des éléments de compréhension des mécanismes de mise en œuvre

progressive de la mixité. Le livre débute par un état des lieux sur la question, un éclaircissement sur les notions de 'coéducation' et de 'gémiation' que l'on connaît moins que celle de 'mixité', (partie 1) et sur les débats qu'elle a suscités de 1882 à 1976 (Michelle Zancarini-Fournel). Il se poursuit par différentes études sur l'arrivée des femmes dans l'enseignement universitaire et sur les résistances institutionnelles qu'elles ont rencontrées en Suisse, en Écosse et en Allemagne (partie 2). Est ensuite abordée la 'difficile mixité' dans l'enseignement secondaire avec les cas de la France, de l'Irlande et des Pays-Bas (partie 3) pour déboucher sur la question de la mixité professionnelle (partie 4).

Alors que l'on se questionne aujourd'hui sur les conséquences de la mixité sexuée (en témoignent les débats autour du récent ouvrage de Michel Fize) et plus souvent de la mixité sociale (notamment avec des interrogations sur la pratique de sectorisation ou sur la question de l'uniforme) et alors que l'histoire récente de la mixité reste encore bien pauvre, ce livre permet au lecteur, averti ou non, de construire sa réflexion à partir d'une base solide et d'arguments étayés. Ces approches de la mixité, centrées sur différents pays européens où elle a été interrogée à maintes reprises, sont essentielles en France où elle semble aller de soi, et où elle a donc été peu étudiée. Par ailleurs, ces contributions ont le mérite d'insister sur

l'écart entre cette notion de mixité et celle d'égalité entre femmes et hommes. Car si, comme l'annonce Geneviève Fraisse en préface, « *la mixité est une condition [...] pour réaliser l'égalité* » et que « *l'égalité est un principe de la démocratie* », il serait bien trop rapide d'en faire des corollaires.

L'histoire a montré, depuis la Grèce antique jusqu'à nos jours, que l'appellation 'démocratie' n'impliquait pas forcément – loin s'en faut – l'égalité entre les êtres humains et particulièrement entre les hommes et les femmes. En outre, une étude rapide des différences de salaires et de carrières entre les sexes ou des inégalités dans la répartition des tâches domestiques nous prouvent que la mixité, en place depuis plus de trente ans en France, ne produit pas de manière suffisante l'égalité.

En revanche, on peut noter que la mixité scolaire implique de dispenser la même éducation aux filles et aux garçons, ce qui n'est pas peu lorsqu'on observe l'application avec laquelle les filles ont été tenues à l'écart jusqu'alors des disciplines considérées comme étant les plus prestigieuses. L'école, comme place stratégique de formation des futurs rapports de pouvoir, peut alors être observée comme le laboratoire de l'évolution de la société. Retracer l'histoire de la mixité, c'est donc « *interroger non seulement l'historicité des institutions scolaires, mais aussi celle du rapport entre*

les sexes »². Comme Claude Zaidman le remarque dans *La mixité à l'école primaire* : « *Il y a bien concordance entre cette revendication [féministe], de ne pas être enfermés dans une détermination par le sexe, et les objectifs politiques de l'école [...] : former des citoyens en dehors de toute référence à leurs déterminations sociales ou sexuelles* »³. Pour autant, on constatera, à la lecture de *La mixité dans l'éducation. Enjeux passés et présents*, que l'instauration de la mixité sera rarement une conséquence de pressions féministes et que l'idéologie scolaire a, au départ, très peu à voir avec une recherche quelconque de promotion du statut des femmes ! Cet ouvrage très riche de par ses contributions qui abordent des époques, des lieux et des niveaux scolaires différents, fait ressortir les enjeux de la coéducation et comprendre son inscription dans des contextes nationaux donnés.

Pour Rebecca Rogers, les débats sur la mixité « *révèlent comment s'entremêlent les facteurs idéologiques, les valeurs morales et les pratiques dans l'élaboration de systèmes éducatifs* ». Dans chacun des pays étudiés, les opposants et (plus étrangement) les partisans de l'éducation des femmes ont longtemps utilisé des arguments bio-

logiques pour parvenir à leurs fins. On parle au début de l'inaptitude des femmes à poursuivre des études, de leur émotivité ou de leur incapacité 'naturelle' à être rationnelles... Même aux Pays-Bas où la mixité a été précoce, Mineke Van Essen montre que l'argument naturel est utilisé en dernier ressort pour la pratique de l'EPS (Éducation physique et sportive) dont l'enseignement restera longtemps séparé et différencié. Plus tard, et alors même que les femmes auront fait leurs preuves, on leur opposera que l'éducation leur est inutile pour les rôles d'épouse, de mère et de femme au foyer qu'elles devront assumer dans le futur. On a aussi prétendu, comme l'évoque Christine D. Myers, dont la contribution est illustrée par des dessins peu flatteurs, que les étudiantes perdaient leur féminité dans le milieu universitaire à l'instar des étudiantes étrangères (principalement russes) qui sont fréquemment décrites comme étant masculines. Les stéréotypes sexistes se renforcent ainsi de préjugés raciaux. On craint également qu'en atteignant certains bastions masculins, les femmes mettent en danger la virilité des hommes. Les pro-mixité ont aussi usé de ce type d'argument. Ils expliquent que filles et garçons sont élevés 'naturellement' ensemble dans le cadre familial. Les séparer serait donc 'contre-nature' et entraverait leur complémentarité originelle. Ils pensent par ailleurs eux aussi

² Zancarini-Fournel Michelle, Thébaud Françoise (2003). « Coéducation et mixité ». *Clio*, n° 18.

³ Zaidman Claude (1996). *La mixité à l'école primaire*. Paris, L'Harmattan.

que la coéducation permettrait de rendre les garçons moins violents et les filles moins prudes, mais en font un argument positif.

La deuxième raison invoquée et récurrente en faveur de l'exclusion des femmes d'établissements scolaires tout d'abord masculins, est la nécessité de préserver leur pudeur, de les protéger, d'éviter la distraction des garçons ou encore d'empêcher des rencontres sexuelles. C'est surtout sur des justifications religieuses que les tenants de la séparation entre les sexes appuient leurs argumentaires. On verra d'ailleurs que les pays à forte dominante catholique seront plus longs à accorder la mixité que d'autres. L'exemple le plus édifiant est celui de l'Irlande, dépeint par Marie-Jeanne Da Col Richet. Elle montre que dans ce pays où la religion est devenue une identité (conçue comme une résistance au colonisateur britannique), il est extrêmement difficile de faire accepter ce qui est identifié comme étant une concession à l'opresseur. On remarquera en outre encore une fois que les pro-mixité ont retourné l'argument de la pudeur en annonçant que c'est la séparation qui crée les stéréotypes sexués et que seule une confrontation réaliste pourrait éviter les tensions sexuelles liées à l'inconnu.

Mais que les résistances à la mixité soient culturellement inscrites ou non, que les débats soient passionnés ou pas, les causes de sa mise en place restent

toujours pragmatiques : nécessité économique pour les femmes de travailler (guerre, baisse de la nuptialité...), impossibilité financière pour les communes d'ouvrir deux écoles distinctes et de rémunérer d'autres enseignant(e)s, impressions de modernité et de prestige qui accompagnent l'arrivée des filles à l'université... Encore une fois, le statut des femmes apparaît comme étant un élément révélateur du degré de 'civilisation' d'un pays (Rebecca Rogers). Ces raisons pragmatiques ne sont souvent légitimées d'un point de vue pédagogique ou idéologique qu'après coup et les défenseurs de la mixité ne prônent pas forcément l'égalité entre les femmes et les hommes. Ils peuvent même produire une séparation ultérieure, sur les formations en gynécologie par exemple, professions que certains souhaitent voir exercées par les femmes pour les femmes. Nicole Mosconi écrit : « *La mixité s'est introduite et généralisée sans que des objectifs et des finalités clairs lui soient assignés. La mixité est un fait, déterminée peut-être essentiellement par des nécessités économiques et rendue possible par une certaine évolution des mœurs, mais, au sein même du système éducatif, elle ne correspond pas à un dessein.* »⁴ Quoi qu'il en soit, on peut reconnaître à ces débats sur la co-

⁴ Mosconi Nicole (1989). *La mixité dans l'enseignement secondaire : un faux semblant ?* Paris, L'Harmattan, p. 4.

éducation le bénéfice d'avoir posé la question de l'égalité des sexes – même si celle-ci était conséquence et non cause de cette révolution scolaire – dans des périodes où on ne se les posait pas.

On retiendra, même si cela est peu étudié dans l'ouvrage, que la mixité n'a pas produit, pour l'instant, d'uniformisation des centres d'intérêt. Les femmes s'orientent toujours davantage vers les lettres ou les sciences humaines et vers des carrières 'sociales', tandis que les hommes vont plus vers les sciences et briguent plus facilement les postes de pouvoir. Les disciplines restent sexuées pour la majorité et, de fait, les orientations scolaires des jeunes filles sont moins rentables professionnellement, alors même qu'elles réussissent mieux leurs études que leurs camarades masculins.

On regrettera enfin que l'ouvrage évoque peu les différences de classe et mette peu en relation la réussite des filles et l'avènement de l'école pour tous. Il serait intéressant de mener une étude plus approfondie en croisant les résultats scolaires sexués avec les variables plus souvent utilisées de milieu social et d'origine.

Sophie Lhenry

Doctorante en sociologie
Université Paris 7 – CSDRP et CEDREF

Pierre Cours-Salies et Stéphane Le Lay (eds) – *Le bas de l'échelle : la construction sociale des situations subalternes*

(2006). Ramonville Saint-Agne, Érès « Questions vives sur la banlieue », 302 p.

Dévoiler une réalité sociale en apparence opaque et éclairer la construction des rapports sociaux de domination, telle pourrait être l'orientation de cet ouvrage collectif visant à rendre intelligible une configuration d'ensemble qui maintient l'invisibilité des situations sociales subalternes. Il porte sur celles et ceux dont on ne parle jamais ou pas en bien, comme le dit Claude Dubar dans une postface sur « Les dégâts du néolibéralisme à la française ».

Cet ouvrage s'appuie sur une quinzaine de chapitres ordonnés en trois parties (« Situations salariées » ; « Stigmates sociaux » ; « Politiques de précarisation »). Il se compose d'enquêtes empiriques, issues en partie de thèses récentes, de matériaux accumulés de recherche et de synthèses de multiples observations du monde social. Comment se forme la domination sociale quotidienne et comment arrive-t-elle à maintenir son opacité ? Telles sont les questions que pose ce livre.

Le texte introductif de Pierre Cours-Salies, « Une configuration et des enjeux », propose une synthèse théorique précise pour comprendre les diverses situations étudiées, et rendre visible le fil conducteur qui ordonne leurs apparentes particularités. Il fait notam-

ment le point sur des notions trop souvent admises, telles que 'l'exclusion', notion obscure qu'il s'agit de déconstruire par une analyse approfondie des rapports sociaux de domination dans le travail qui structurent les situations subalternes. Ce premier texte met notamment en perspective des arguments théoriques décisifs pour comprendre le déni qui occulte ces situations laissées dans l'ombre : processus de segmentation et hiérarchisation sociale, naturalisation et invisibilité des rapports sociaux, et système de classe en forment des clés de lecture.

Les questions posées interrogent la construction sociale d'une configuration hiérarchisée par des caractéristiques instituantes – origine, sexe, âge – et des catégories naturalisées. Celles-ci fonctionnent selon le rapport à la certification scolaire ('jeunes sans qualification'), au statut social ('assisté', chômeur dit de 'longue durée', 'senior', 'travailleur handicapé'), à l'emploi ('les Mcjob', 'emplois jeunes', 'emplois de services'), et selon les travaux réalisés (les employés de bureau subalternes, les ouvrier(e)s invisibles en CES de l'Éducation nationale, le *dirty work* imposé aux aides-soignantes, les médiateurs sociaux sans statut, les jeunes informaticien(ne)s sous payé(e)s).

Quelle cohérence y a-t-il à cette diversité ? En fait, il y a davantage de similitudes que de différences et chacun vit l'expérience du mépris ordinaire, ren-

voyé à lui-même. On ne peut étudier ces situations isolément, comme un cas spécifique, d'où la nécessité d'adopter une approche sociologique par configuration (Elias) et d'identifier les processus sociaux centraux qui interfèrent entre les marchés du travail et scolaire et la gestion publique de la précarité.

Est-ce que ce sont toujours les mêmes qui restent au bas de l'échelle parce que jeunes, immigré(e)s, femmes, trop âgé(e)s, n'ayant pas suivis la bonne filière scolaire ou habitant une cité... ?

Et comment en est-on arrivé là ? Notons que ces réalités de violence sont le produit de rapports sociaux profondément asymétriques qu'accompagnent les politiques sociales depuis la montée d'un chômage de masse, politiques qu'il faut cependant considérer comme des politiques de précarisation. Les individus sont jugés en situation d'*exclusion* par rapport à une norme abstraite d'intégration professionnelle naturelle ; or, ils se situent plutôt au centre de processus interdépendants d'insécurité salariale qui précarisent des positions sociales déjà fragiles parce que plus dépendantes des rapports de travail, où chacun compare sa place à celle de celui qui lui semble inférieur et lutte pour ne pas trop s'en rapprocher.

Dans la continuité de *La misère du monde* (Pierre Bourdieu, 1993, Paris, Seuil), ce travail critique fournit une synthèse conséquente

de la diversité des situations d'infériorisation sociale qui restent voilées et maintenues par une dynamique d'ensemble, et masquent des rapports sociaux vécus. L'enjeu est de révéler l'unité qui ordonne et structure de multiples processus sociaux naturalisés qui se soutiennent. Que ce soit au sein du marché du travail avec la peur de devenir 'inemployable' ou dans le travail salarié avec la peur de perdre son emploi, les individus se contentent de peu ou se résignent à un 'destin' social construit : « *ne pas se sentir à la hauteur dans la compétition généralisée, à l'école ou sur le marché de l'emploi* », « *ne pas avoir de chances et se voir coupable de ne pas avoir réussi sa vie* »... sont des autojustifications fréquentes.

L'ouvrage montre que les mécanismes institutionnels, forgés durant la 'crise' de ces trente dernières années, portent une grande part de responsabilité dans la construction sociale du bas de l'échelle, notamment à l'égard des salarié(e)s. Ce processus a visé à constituer un ensemble de sous-droits non fondés sur l'autonomie de la personne créatrice de richesse par son travail, mais sur des catégorisations négatives de populations considérées à problèmes car mises hors travail. L'action publique s'accompagne ainsi d'une nouvelle fonction d'assistantat social qui vient soutenir la re-marchandisation de l'emploi, en opposition au salaire

socialisé⁵, forme de solidarité collective qui reconnaissait l'individu par-delà sa situation sociale d'emploi.

Dans ce contexte, les politiques publiques d'emploi (Stephen Bouquin), sous des apparences de lutte contre le chômage, n'ont fait qu'accentuer le maintien au bas de l'échelle de celles et ceux qui n'ont que leur force de travail et dont la cellule familiale s'est fragilisée. Les protections salariales, construites après-guerre dans une perspective d'autonomisation sociale face à la domination capitaliste sur le travail salarié, ont été systématiquement recomposées et délégitimées. La classe salariale dominée est ainsi réduite à une simple force de travail vouée au louage de main-d'œuvre, dépendante de la contrainte patronale.

L'un des effets directs s'observe avec la précarisation de l'emploi qui touche massivement les femmes, et les jeunes, à qui l'on dénie le droit à un emploi stable tout au long de la vie. Cette question pose explicitement un enjeu central pour les générations actuelles de travailleurs précaires que l'on prive du droit à revenu couvrant les risques de la société salariale : chômage, pauvreté, maladie...

Ainsi, les jeunes Français que l'on persiste à appeler 'issus de l'immigration', pour ceux qui ont

⁵ Friot Bernard (1998). Puissances du salariat. Emploi et protection sociale à la française. Paris, La Dispute.

réussi à acquérir des diplômes de l'enseignement supérieur, ont vite connu des désillusions face au fonctionnement réel d'un marché de l'emploi dont l'une des normes discriminantes est la couleur de peau : chômage et déclassement sont leur lot commun. D'autre part, pour une minorité, peu diplômée et refusant le salariat d'exécution, la sphère du *business* (Karima Guenfoud) a été 'choisie' comme activité transitoire ; cependant une indétermination initiale les contraint à y rester durablement. Pour d'autres, l'accès aux *emplois jeunes* leur a donné l'espoir de s'en sortir (Emmanuelle Lada), mais au final, ils se sont trouvés piégés, mis en subordination par leur origine géographico-culturelle réelle ou supposée, dans un contexte de sphère autonome d'insertion consolidée depuis plus de vingt ans par les dispositifs successifs.

Les individus, conscients des rapports de domination, ont du mal à se distancier des rôles assignés par les catégorisations publiques. Cette intériorisation s'effectue très tôt pour les 'travailleurs handicapés', dès la scolarité, avec l'adaptation de leurs aspirations (choix de filières d'étude) aux limites que fixent les contraintes de discrimination du marché du travail et les 'dispositifs spécifiques' d'encadrement (Sylvie Contrepois).

À force de naturalisations continues, les personnes en viennent à borner leurs capacités suivant une représentation que la

configuration leur renvoie, représentation qui agit sur l'estime de soi. Celle-ci se voit diminuée par l'image du groupe social d'appartenance assigné et inculqué sans cesse par les pouvoirs politiques et médiatiques : 'jeunes de cité', 'femmes immigrées', 'jeunes chômeurs'... Les processus sociaux d'assignation de places perpétuent finalement des stigmates sociaux puissants : 'trop vieux', 'bas niveau de qualification', 'inemployables', stigmates relayés non seulement par les entreprises mais aussi par les services sociaux devant aider les personnes sans emploi.

Pris dans des segmentations sociales qui les suivent à la trace – origine ethnique, genre, âge, lieu d'habitat, et niveau d'études – les individus peinent à sortir des cadres sociaux dans lesquels on veut les enfermer à vie. Cette réalité objectivée socialement produit surtout un déni de reconnaissance des efforts fournis pour résister et affirmer sa dignité humaine, que ce soit par le travail ou dans les rapports de socialité.

Par ces multiples angles d'analyse du monde social, cet ouvrage déconstruit les représentations dominantes des 'problèmes sociaux', et montre ainsi les enjeux de connaissance que représente un décryptage minutieux de la configuration d'ensemble.

Rachid Bouchareb

Genre, travail, mobilités

CNRS – Universités Paris 10 et Paris 8

Jennifer Bué, Jean-Luc Metzger et Dominique Roux-Rossi – *Le temps partiel à l'épreuve des 35 heures*

(2004). Paris, La Documentation française « Cahier Travail et emploi », 206 p.

Démarrant une étude des 35 heures au même moment (1998-1999), avec des méthodes similaires (une dizaine de monographies d'entreprises passées aux 35 heures, fondées sur des entretiens avec les négociateurs) et dans un cadre identique à celui qui a présidé à cette recherche (une commande de la DARES pour évaluer la première loi Aubry), je me suis penché avec intérêt sur cet ouvrage. Des constats similaires, déclinés au temps partiel, s'y retrouvent : diversité des modes de passage aux 35 heures selon les entreprises ; forte instrumentalisation de la réduction du temps de travail (RTT) par les directions ; accentuation des disparités entre salariés, en termes de statut, de maîtrise des horaires, de rémunération, etc. Certes, les terrains empiriques étaient proches, au point que l'une des entreprises étudiées par Jennifer Bué, Jean-Luc Metzger et Dominique Roux-Rossi (ainsi qu'Isabelle Puech initialement) était commune aux deux enquêtes ! C'est pourtant bien une question singulière – comment les temps partiel ont été traités dans les premiers accords Aubry – que cet ouvrage documente et problématise avec une grande clarté.

Le premier chapitre rappelle les évolutions juridiques et sociolo-

giques du temps partiel, et son articulation avec les politiques de réduction collective du temps de travail privilégiées au début des années 1980 et de nouveau à la fin des années 1990. Entre-temps, la réduction individuelle du temps de travail – celle que les salariés se 'paient' eux-mêmes –, s'est développée à grande vitesse, en particulier grâce aux subventions élevées accordées par l'État aux employeurs entre 1992 et 2000. Le caractère dérogatoire du temps partiel est bien souligné sur le plan juridique, ainsi que, sur le plan sociologique, la prééminence féminine de cette forme d'emploi aux usages diversifiés. Le deuxième chapitre présente les dix entreprises enquêtées et étudiées, peut-être un peu rapidement, les négociations d'accords Aubry I qui y ont eu cours, et notamment la place du temps.

Mais ce qui intéresse les auteurs est d'arriver au point central de leur questionnement : le temps partiel est en effet censé être 'choisi', puisque contractuellement décidé entre un employeur et un salarié. Éclairer les conditions de ce choix, en distinguant « *volontariat (qui implique un choix réel et une possibilité de réversibilité de la décision) et acceptation (qui témoigne uniquement d'un accord pouvant être totalement contraint)* », dans le contexte et à l'aune des 35 heures, est l'ambition de cet ouvrage, et cette problématique éclaire bien d'autres aspects que le seul temps partiel. La réduc-

tion, y compris collective, du temps de travail, n'a-t-elle pas exigé des réorganisations et des négociations au cours desquelles les salariés et l'encadrement ont constamment à arbitrer et à 'choisir' ? Plus largement, le développement simultané de l'autonomie et du contrôle dans le travail ne multiplie-t-il pas les possibilités de 'choix' pour les salariés, et l'évaluation que peut en faire l'encadrement ?

Les auteurs n'opposent pas, cependant, temps partiel 'choisi' et temps partiel 'contraint', tant ces catégories, même inscrites dans les statistiques, s'avèrent en réalité ambiguës. D'autres dimensions apparaissent plus heuristiques, comme différencier temps partiel résultant d'une modification du contrat de travail et temps partiel d'embauche. Il faut aussi prendre en compte la *répartition* du temps de travail, plus ou moins contraignante ou accommodante (possibilités ou non de choisir quand travailler et ne pas travailler – une dimension qui concerne aussi les temps complets), et l'*initiative* du passage à temps partiel : entreprise d'un côté, dans une logique de gestion de l'emploi et de la flexibilité, ou salarié de l'autre, dans une logique de conciliation. Tout en explorant la diversité des situations (étudiant(e)s s'embauchant en temps partiel court ; mères de famille employées ou cadres décidant de ne pas travailler le mercredi lorsque leurs enfants sont petits ; caissières ou agents de nettoyage ne trouvant

pas d'autres emplois ; conducteurs de bus qui acceptent cette forme d'emploi pour entrer dans l'entreprise et espèrent un déroulement de carrière qui les fera passer à temps plein ; etc.), les auteurs insistent sur la dualité du *mode d'accès* au temps partiel : « *par décision du salarié* » d'un côté (cas majoritaire dans trois entreprises de leur échantillon), ou par décision « *d'embauche* » directe sur un emploi à temps partiel (cas majoritaire dans sept autres entreprises, qui inscrit le temps partiel dans « *une gestion collective de l'individualisation du temps de travail* », selon la formule des auteurs).

Les deux chapitres suivants examinent l'impact des accords de RTT sur le temps partiel : d'abord en s'intéressant aux latitudes de choix qui leur sont offerts entre les multiples possibilités qu'ils pouvaient rencontrer (revenir au nouveau temps plein à 35 heures, diminuer leur durée de travail de 10 %, maintenir leur durée de travail et voir leur salaire augmenter ou non, garder leurs horaires ou non, etc.) ; puis, en s'interrogeant sur les usages du temps partiel parmi la panoplie d'outils utilisés par les entreprises pour gérer l'emploi et la flexibilité. Du point de vue des salariés, les auteurs soulignent principalement l'absence d'acteurs collectifs constitués autour des questions de temps partiel et la « *latitude de choix sous contrôle* » dont témoignent négociations et règles des accords en la matière.

Du point de vue des entreprises, c'est la place spécifique du temps partiel dans un mouvement de rationalisation et de formalisation de l'organisation et du temps de travail qui est abordée. Les auteurs montrent ici une individualisation renforcée des horaires collectifs d'un côté, et simultanément, une intégration souvent plus forte des temps partiels dans la gestion collective des emplois et des horaires avec les 35 heures.

Un dernier chapitre traite des conséquences salariales des accords de RTT, toujours en comparant temps complet et temps partiel. La diversité est aussi de mise : car si les auteurs repèrent très clairement des formes de discriminations et d'inégalités de traitement (légales ou manifestement illégales) qui pénalisent les temps partiels, il est aussi d'autres cas où ils/elles ont été traité(e)s de la même manière que les temps complets, à moins que leur situation n'ait même été plus avantageuse (ils/elles ont pu avoir davantage de 'choix' que les temps complets en matière de détermination de durée, d'horaires, de conséquences sur leurs rémunérations).

Au final, on ne peut que saluer la clarté du raisonnement et la solidité de la démonstration, appuyée par de nombreux tableaux synthétisant les apports du terrain monographique. Et si les citations sont peu nombreuses et les entreprises et les acteurs pas toujours très 'incarnés', c'est bien parce que

la montée en généralité et l'argumentation, par ailleurs efficaces et rigoureuses, l'exigeaient. Il est clair, par contre, que l'étude aurait gagné à être prolongée en étudiant les perceptions et le vécu des salariés, qui n'ont pas été rencontrés – sauf exception. En reliant la question du choix à une problématique de l'intégration socioprofessionnelle s'intéressant aussi aux effets de couple ou au hors-travail, si important pour comprendre le sens et les usages du temps partiel, les auteurs auraient ainsi pu, sans nul doute, approfondir davantage qu'ils ne l'ont fait la question, pourtant centrale, du genre. Non pas qu'elle n'ait pas été prise en compte ni que l'analyse régulationniste (au sens de Jean-Daniel Reynaud) adoptée ici n'ait pas sa pertinence dans cette perspective⁶ ; mais si la diversité du temps partiel, constamment soulignée par les auteurs, est bien d'abord ce qui définit cette 'catégorie', prendre en compte son vécu, son rapport au hors-travail, et le fait qu'elle concerne très majoritairement des femmes aurait permis d'aller plus loin encore dans l'analyse des 'choix' et de leur construction sociale. L'ouvrage marque cependant

⁶ Encore que la conclusion ne mentionne pas cette dimension du genre et que certains travaux, non cités, auraient pu être un appui utile, comme celui de Tania Angeloff, *Le temps partiel, un marché du dupes ?* Paris, Syros, 2000. On peut par ailleurs regretter l'absence d'actualisation des références, seuls deux ouvrages cités ayant été écrits après 2000.

sur ce point, par la rigueur de son raisonnement, une avancée certaine, tout en documentant l'épreuve des 35 heures rencontrée par le temps partiel au tournant des années 2000.

Jérôme Pélisse

Université de Reims
Laboratoire Analyse et évaluation
des professionnalisations

Béatrice Appay – *La dictature du succès. Le paradoxe de l'autonomie contrôlée et de la précarisation*

(2005). Paris, L'Harmattan « Logiques sociales », 262 p.

Ce livre fait suite à un ouvrage, publié en 1997, aujourd'hui introuvable et classique, *Précarisation sociale, travail et santé*, coordonné par Béatrice Appay et Annie Thébaud-Mony. On y retrouve toutes les dimensions analytiques présentes dans l'ouvrage précédent de l'auteure : la problématique du paradoxe de l'autonomie contrôlée et les thèses en rapport avec celle-ci sur la précarisation sociale et du travail, les catégories de concentration et d'atomisation, de sous-traitance en cascade ; les concepts de flexibilité, de coopération, d'individualisation, de contre-pouvoir. La préoccupation est également la même : étudier le processus de concentration économique en cours et ses conséquences sociales et humaines sur le travail. Pour cela, les procédés méthodologiques mis en œuvre sont multiples : de la comparaison internationale aux récits de vie, en passant par l'étude des

données chiffrées concernant les processus de concentration au niveau des entreprises. Il s'agit dans ces démarches multiples de poursuivre un objectif, celui de rendre compte des transformations du travail en cours à partir d'une perspective historique. Pour cela, Béatrice Appay prend en considération des expériences comme celle des politiques de flexibilisation du travail du gouvernement Thatcher. Elle a mené des recherches originales dans l'industrie et dans le commerce, et sur différentes catégories socioprofessionnelles, en Grande-Bretagne et en France. C'est ainsi qu'elle a pu saisir le paradoxe d'une 'précarisation éduquée' chez les cadres et les professions intellectuelles supérieures.

Béatrice Appay non seulement répond, avec ses recherches, à la question : « *Comment déléguer du pouvoir sans perdre le contrôle ?* » (p. 60), mais confronte sa réponse à celle des autres spécialistes du domaine qui proposent des concepts alternatifs comme celui d' 'autonomie responsable' (Andrew Friedman), d' 'autonomie contrainte' (Danièle Linhart), de 'coopération forcée' (Thomas Coutrot), d' 'implication contrainte' ou de 'servitude volontaire' (Jean-Pierre Durand). Pour Béatrice Appay, le concept d' 'autonomie contrôlée' a l'avantage d'avoir un double pouvoir explicatif : il rend possible tant la compréhension des transformations actuelles du travail que de la « fabrication de

l'individu-e moderne » (p. 64). Il sert en même temps de cadre de référence pour l'analyse, dans le chapitre 4 de l'ouvrage, des processus de concentration et d'atomisation des systèmes productifs, dans le cadre d'un nouvel espace-temps. Celui-ci a notamment pour composante l'externalisation sexuée combinée à des délocalisations, comme le montre l'expérience de Moulinex, où on assiste à la « *délocalisation couplée à une flexibilisation interne* » (p. 147). Dans un autre registre – celui de la sous-traitance en cascade organisée à l'échelle internationale –, les externalisations de Nike représentent un exemple contrasté, dont l'étude complète celle des délocalisations françaises (p. 162).

Ce livre contribue à cerner de près les sens polymorphes de 'précarisation' et de 'précarité'. Pour cette définition, Béatrice Appay ne part pas des indicateurs classiques du travail précaire (manque de protection sociale, durée du travail, qualification, etc.) mais a le projet ambitieux de faire rentrer d'emblée le point de vue subjectif, comme constitutif de la notion même de précarité.

L'auteure se réfère à une circulaire ministérielle de 1994 qui demande de remplacer l'expression 'emplois précaires' par 'nouvelles formes d'emplois' (p. 122) : c'est cette euphémisation très en vogue aujourd'hui – revenant à connoter positivement la précarité, la flexibilité, la mondialisation – qu'elle met en question tout au long de

ce livre. C'est loin d'être inutile, à un moment où l'on assiste à une légitimation sociale et scientifique des processus de précarisation du travail. On se souvient de Laurence Parisot, la présidente du MEDEF (Mouvement des entreprises de France), qui déclarait au *Figaro* en août 2005 : « *La vie, la santé, l'amour sont précaires, pourquoi le travail échapperait-il à cette loi ?* ». L'idée que le plein emploi est révolu, et que la flexibilité/mobilité doit être acceptée comme la modalité paradigmatique de l'emploi dans le 'nouveau capitalisme' ou la 'nouvelle économie' fait son chemin, y compris parmi les chercheurs en sciences sociales, de Richard Sennet à Antonio Negri. Le débat se situe aujourd'hui pour une partie des sociologues, économistes et juristes du travail, dans la question de la sécurisation de parcours individuels, la flexicurité, plutôt qu'au niveau de la sécurité des statuts sociaux.

Mais les mouvements récents contre le travail précaire, comme les luttes contre le contrat première embauche (CPE) en mai 2006 ou la grève du personnel de l'hôtel Concorde Lafayette à Paris en septembre 2006, indiquent des alternatives à la précarisation du travail et situent ces alternatives sur un autre registre, « *mettant à mal [...] le paradigme de la flexibilité positive* » (p. 50).

Pour montrer que ces emplois nouveaux sont marqués au sceau de la précarité, l'auteure va jus-

qu'au bout de sa démonstration : elle donne la parole à Malika (p. 186 et suiv.), une caissière licenciée, pour montrer jusqu'à quel point la précarisation est, plus qu'une déclinaison de l'emploi, une 'violence sociale'. Une caissière, parce que « *les femmes [sont] en première ligne* » dans les processus de précarisation sociale, exprime son vécu : le rapport subjectif au travail et à l'instabilité des statuts est mis en premier plan. Elle donne aussi la parole à Monique, ouvrière chez Moulinex et à Martine, cadre autodidacte dans une grande entreprise, au chômage au moment de l'enquête de Béatrice Appay. Ces démonstrations, qui font l'objet de la dernière partie de l'ouvrage, contextualisent les analyses de la précarisation et de la précarité dans une perspective résolument 'genrée'. Il s'agit ici de tester l'hypothèse de la 'corvéabilité' qui articule rapport social de sexe au rapport de classe et au rapport de service et rend actuelle l'idée d'un rapport de servitude intégré étroitement au rapport de service en certaines circonstances et pour certaines catégories de main-d'œuvre. À la fin de cette dernière partie, des analyses particulièrement percutantes sont consacrées au temps partiel des femmes et à la variabilité individualisée du temps de travail.

L'ouvrage de Béatrice Appay suggère de multiples pistes de recherche pour saisir les transformations actuelles du travail : l'une

d'entre elles, celle de la santé comme révélateur de la précarisation, me semble toujours très heuristique. L'intensification du travail (cf. p. 227) est aujourd'hui la règle tant dans le secteur secondaire que dans le tertiaire, tant chez les cadres que chez le personnel d'exécution, tant au Japon qu'en France ou au Brésil. Les conséquences de cette intensification sont doubles : atteintes multiples à la santé physique et psychique, d'une part, élargissement de l'écart entre les salariés et les chômeurs, d'autre part, et, plus largement, entre les travailleurs et ceux qui sont sans emploi. Une autre piste est celle de l'étude des facteurs à l'origine de l'émergence des mouvements sociaux contre la précarisation du travail (chapitre 7) : l'auteure propose d'examiner, de manière étroitement imbriquée, les résistances individuelles et l'action collective. Enfin, la troisième piste est celle des nouvelles figures (cf. figure p. 231) – sexuées – du salariat et du rôle particulier des femmes préfigurant des rapports de travail à venir pour les deux sexes. Dans ce débat, où le rapport entre vie professionnelle et vie familiale, et entre privé et public est essentiel, la controverse reprise et animée par Béatrice Appay sur 'égalité' et 'équité', mérite particulièrement d'être prolongée.

Est-ce que l'on peut demander, voire exiger, à des individus démunis qu'ils agissent comme des individus autonomes ? Cette

idée de Robert Castel, qui ouvre les pages de cet ouvrage très complexe, et en même temps très riche et stimulant de Béatrice Appay, est un véritable défi éthique auquel il importe, collectivement et individuellement, de répondre par de nouvelles recherches de terrain, par de nouvelles conceptualisations, par de nouveaux échanges interdisciplinaires.

Helena Hirata

Sociologue
Genre, travail, mobilités
CNRS – Universités Paris 10 et Paris 8

Helen Harden Chenut – *The Fabric of Gender: Working-Class Culture in Third Republic France*

(2006). The Pennsylvania State University Press, VII-436 p.

Dans ce livre dense et passionnant, Helen Harden Chenut nous livre un portrait fort nuancé du monde des ouvriers de la bonneterie dans l'Aube durant la Troisième République. Le choix d'une relativement longue durée, associé à la micro-histoire d'une région, permet à l'historienne américaine de tracer des évolutions fines de la culture ouvrière pendant une période de transformations sociales et industrielles intenses. L'importance accordée à la catégorie analytique du genre dans son travail permet de comprendre la complexité d'un monde ouvrier caractérisé par une forte présence féminine. De même, le croisement d'approches politiques, sociales, économiques et culturelles fournit une étude régionale exemplaire où des comparaisons,

avec d'autres régions françaises ou avec l'industrie textile américaine ou britannique, viennent éclairer les spécificités de l'Aube. L'utilisation judicieuse aussi bien de l'iconographie que de l'histoire orale enrichit considérablement ce livre qui se distingue d'autres travaux sur l'industrie textile par l'attention apportée aux femmes et au genre, par l'axe culturel retenu et par la période considérée. Enfin, la qualité de l'écriture, associée aux nombreuses analyses historiographiques, rend la lecture du livre particulièrement intéressante pour qui cherche à mieux connaître l'état de la recherche sur l'histoire ouvrière aux États-Unis.

Le livre, composé de huit chapitres thématiques et chronologiques, décrit en profondeur une industrie de la bonneterie qui s'appuie pendant toute la période sur des ouvriers ruraux. Le premier chapitre décrit la grève générale de 1900 et donne un aperçu de la méthode employée par la suite : l'analyse événementielle de la grève est cadrée par une étude du milieu urbain à Troyes, des enjeux politiques et économiques locaux, des acteurs de la grève ainsi que des conséquences de celle-ci. Il est question des rapports complexes entre les différents courants socialistes sur place, et notamment du conflit entre les guesdistes, opposés à la grève générale, et les syndicalistes révolutionnaires. L'échec de cette première grève générale, lié à

l'absence d'unité syndicale mais aussi à la puissance des fabricants locaux, annonce des échecs ultérieurs (dont celui de 1921). Mais la forte méfiance ouvrière par rapport au socialisme parlementaire, aux hommes politiques et à l'État, qui se renforce à l'occasion de la grève de 1900, est aussi le creuset d'une culture ouvrière résistante – « *a workers' counterculture* » – aux relents parfois utopiques, qui fait l'objet des sept chapitres restants.

La suite du livre s'organise en deux parties. La première, comprenant quatre chapitres, porte sur la période antérieure à 1914. Il est question : 1) de l'industrie textile et de ces ouvriers ; 2) des fabricants, du socialisme et du mouvement ouvrier ; 3) de la culture de la production textile ; et 4) de l'ouvrier comme consommateur. Les chapitres concernant la culture et la consommation apportent l'éclairage le plus novateur sur le sujet et montrent de quelle manière le genre fait surgir des questions nouvelles par rapport aux effets de l'industrialisation. La culture est envisagée dans un sens anthropologique, abordée par l'étude des divisions sexuelles dans le travail, par l'apprentissage, par le travail industriel à domicile et par l'analyse plus symbolique de la fête de la bonneterie. L'utilisation d'images de la Reine de la bonneterie, comme celle de témoignages oraux des bobineuses, révèle à quel point les bonnetières – terme qui

apparaît pour désigner l'ouvrière du textile seulement à la fin du siècle – sont centrales dans le monde ouvrier de l'Aube. Elles constituent 52,5 % des bonnetiers en 1906 et 61,5 % en 1921. En même temps, elles jouent un rôle bien distinct de celui des hommes, ne manient pas les nouveaux métiers à grande production, comme le Cotton qui fabrique les bas en séries, n'ont pas accès à des écoles d'apprentissage et sont souvent reléguées à des tâches manuelles qui peuvent se faire au sein du foyer familial. Néanmoins, les témoignages oraux montrent une fierté du travail bien fait qui contraste avec les représentations des réformateurs sociaux ou des fabricants qui ont tendance à sous-estimer ce travail féminin, si mal payé par ailleurs. L'analyse des ouvriers comme consommateurs s'inscrit dans un courant historiographique qui a encore peu touché les historiens français. Comme Giovanni Levi, Helen Harden Chenut considère le consommateur ouvrier comme acteur dans un processus d'acquisition de biens qui ne sont pas forcément dépendants des goûts bourgeois. Comme le budget ouvrier de l'avant-guerre ne permet guère des dépenses 'ostentatoires', l'analyse porte essentiellement sur le vêtement ouvrier, objet hautement significatif dans une communauté dont le travail consiste à fabriquer des vêtements de luxe, destinés surtout à l'exportation. L'historienne trouve la trace d'aspi-

rations à des vêtements moins connotés socialement et montre, par exemple, comment la demande de vestiaires au travail traduit le désir de distinguer entre les vêtements du travail et ceux de la rue. À cette période, cependant, la consommation ouvrière se limite la plupart du temps aux biens de La Laborieuse, coopérative de consommation ouvrière créée en 1886 à Troyes. Plongeant ses racines dans le socialisme utopique des années 1830, la coopérative est bien plus qu'un magasin bon marché pour ses adhérents, c'est aussi une entreprise qui cherche à éduquer à la consommation la classe ouvrière et surtout les femmes qui tiennent les cordons de la bourse.

Les trois derniers chapitres poursuivent l'analyse des thématiques précédemment développées pour la période de l'entre-deux-guerres. Il y est question de la féminisation et de l'expansion industrielle dans les années 1920, de l'expansion du marché de la consommation ouvrière et enfin de la dépression et du Front populaire des années 1930. Comme dans les chapitres précédents, Helen Harden Chenut exploite avec finesse un grand nombre de sources, ce qui permet de comprendre à la fois l'évolution des idéologies politiques et des pratiques syndicales, les raisons de la féminisation de la main-d'œuvre et les stratégies des fabricants qui lui paraissent partiellement responsables de la crise

ultérieure, notamment par leur refus de s'orienter vers une production de produits bon marché pour consommation domestique. Pour le monde ouvrier, les années 1920 représentent paradoxalement à la fois une période de crise sociale et économique aiguë avec une baisse de leur pouvoir d'achat et le moment où la mode se démocratise avec l'apparition de catalogues. Les ouvrières s'approchent de la mode surtout par le biais des accessoires et les silhouettes féminines changent incontestablement en écho à celle de la femme nouvelle, comme l'attestent les cartes postales qu'Helen Harden Chenut analyse avec discernement. L'accès à une plus grande diversité des biens est particulièrement frappant au sein de la coopérative La Laborieuse qui embrasse, comme les magasins commerciaux, les techniques nouvelles de la publicité, se distanciant de ses orientations socialistes et pédagogiques des origines. Dans ses publicités, l'image des femmes devient bien conventionnelle : elles sont représentées comme consommatrices et mères, pas comme ouvrières. L'ouverture au marché ouvrier se dessine aussi chez deux manufacturiers troyens, Valton et Doré-Doré, qui produisent chaussettes et linges ; le dernier crée la marque Petit Bateau pour les enfants. Dans les deux cas cependant, la publicité efface les marqueurs de classe pour vanter les valeurs familiales.

Le livre se termine par un long chapitre concernant les années 1930 où il est beaucoup question des inégalités hommes-femmes, les femmes souffrant bien plus du chômage que les hommes pendant la dépression. Malgré le bref succès du Front populaire au niveau local, les accords de Matignon différencient encore davantage le travail masculin de celui des femmes et les militants syndicalistes ne vont pas chercher à faire reconnaître la main-d'œuvre féminine spécialisée. Ainsi, malgré des décennies de contestation ouvrière, le monde ouvrier paraît en situation bien fragile à la fin des années 1930, à cause des profondes divisions sociales et politiques à Troyes.

Les conclusions remarquables de l'historienne américaine évaluent avec nuance les contradictions d'un mouvement ouvrier où les femmes sont présentes, notamment pendant les grèves, sans prendre de responsabilités significatives. Suzanne Gallois, militante de la CGTU⁷, fait figure d'exception et son témoignage apporte des éclairages importants sur beaucoup d'aspects du travail féminin. Mais, en fin de compte, l'absence de reconnaissance des responsabilités politiques des ouvrières, associée à leur exclusion du suffrage, révèle à quel point le monde syndicaliste reste durablement machiste malgré l'importance du travail féminin dans

l'économie locale troyenne. L'évolution du sens du mot 'bonnetière' est révélatrice d'un imaginaire où les femmes sont clairement en situation inférieure. La bonnetière, qui fait figure d'ouvrière qualifiée dans la fête de la bonneterie en 1909, est devenue fille d'usine, teintée de vulgarité dans les années 1930. Cette analyse, comme tant d'autres, montre l'importance qu'accorde Helen Harden Chenut à la dimension culturelle de la vie ouvrière. Si certains aspects de cette culture ouvrière font l'objet de peu de commentaires, comme les structures familiales, la présence du concubinage ou l'éducation, la minutie de l'étude des rapports des ouvrier(e)s avec la politique, le travail, le syndicalisme et la consommation compense largement ces absences et mérite grandement que les lecteurs français fassent connaissance de ce livre.

Rebecca Rogers
Professeure d'histoire
Université Paris 5

Nouvelles questions féministes –
**« Machine, machin, truc, chose :
pour du féminisme avec des
objets »**

**(Cynthia Kraus, Fabienne
Malois, Saba Bahar et Farinaz
Fassa, eds)**

(2005). Vol. 24, n° 1, 144 p.

Quelle bonne idée de faire une collection d'articles sur « *Féminisme avec des objets* » ! Hélas, une telle entreprise se heurte immédiatement à un obs-

⁷ Confédération générale du travail unitaire.

tacle de taille : qu'est-ce qu'un 'objet' ? S'agit-il d'un élément inanimé qu'on trouve dans la nature ? Une entité fabriquée par des humains ? Ou peut-être ne s'agit-il pas du tout d'entités matérielles bien définies, mais des modalités de l'objectivation du corps humain ? Doit-on parler, suivant l'anthropologue Arjun Appadurai, de « *la vie sociale des choses* », ou plutôt de l'aliénation des êtres humains ? Est-ce qu'on s'intéresse à la production et à la circulation des choses, des corps humains, ou des entités abstraites ?

L'introduction de ce numéro ne tranche pas entre ces possibilités. Elle commence avec une définition lapidaire de Catharine MacKinon : « *L'homme baise la femme. Sujet, verbe, objet* », puis discute l'objectivation des femmes dans la pensée occidentale et les modalités pratiques de l'objectivation des corps des femmes. Les deux premiers articles du dossier, ceux de Geneviève Fraisse et de Diane Lamoureux, s'intéressent aux politiques de l'objectivation des femmes, en particulier celles qui se trouvent en bas de l'échelle sociale. Les deux articles suivants, celui de Jennifer Saul et celui d'Elsa Dorlin et Grégoire Chamayou, s'intéressent aux 'choses', c'est-à-dire aux entités matérielles utilisées pour objectiver les corps sexués des femmes – le vibromasseur, décrit dans ses liens avec la pornographie, et des objets employés par les hommes et les femmes pour se masturber,

avec un accent spécifique sur le rôle de l'électrothérapie. Le dernier texte du dossier, celui de Rachel Mader et Nicole Schweizer, porte sur l'objectivation des femmes dans l'art, et sur les stratégies utilisées par des artistes femmes pour lui résister. Ce texte a un statut intermédiaire, et théoriquement il aurait pu servir comme médiation entre techniques conceptuelles et matérielles de l'objectivation. En fait pourtant, l'article fait un 'pas de côté', puisqu'il introduit une problématique nouvelle, celle de l'autonomie relative des œuvres d'art.

Pris séparément, ces articles sont des contributions stimulantes à leurs domaines respectifs. Mais on a du mal à saisir la cohérence du dossier dans son ensemble. Ou, pour être plus précise, on peut y entrevoir trois dossiers séparés : un sur les femmes comme sujets et objets d'action sociale, un deuxième sur les techniques d'objectivation des corps sexués, et un troisième sur les femmes dans l'art. Et on peut ajouter à cette liste la proposition d'un quatrième dossier : sur les rapports que les femmes entretiennent avec des objets techniques qui ne sont ni vibromasseurs, ni pots de peinture, mais des 'machins et machines' de la vie de tous les jours. Les objets dont nous nous servons à la maison, dans la rue, ou sur le lieu de travail sont souvent façonnés par des visions stéréotypées de masculinité et de féminité. Ils pro-

duisent du genre, et sont aussi des lieux de résistance à une telle production.

Le dossier de *Nouvelles questions féministes* est complété par un entretien avec Madeleine Akrich, chercheuse au Centre de sociologie de l'innovation de l'École des Mines, qui a beaucoup travaillé sur les objets techniques, y compris dans leur dimension de genre. Akrich raconte une trajectoire intellectuelle fort intéressante, mais qui finit d'une certaine manière par un constat d'échec, puisqu'elle met en avant la difficulté de rattacher des recherches sur des 'trucs' et des 'choses' à celles sur le genre. À la lumière de la double faiblesse, en France, des études de genre et des études sociales et culturelles de la science, cette conclusion n'est pas très étonnante. Il n'y a qu'en mathématiques qu'on peut faire du positif avec deux négatifs. Dans la vie c'est, hélas, fort difficile, notamment dans un domaine tel que celui des études sociales et culturelles de la science, qui continue à être dominé par des 'grands hommes' (la majorité des chercheurs connus dans ce domaine sont de sexe masculin) qui étudient d'autres 'grands hommes' (Newton, Boyle, Pasteur, Einstein, etc.). Peut-être que, pour parler des « *machins, machines et féminisme* », il serait utile d'aller aussi 'voir ailleurs', notamment auprès des théoriciennes qui se sont intéressées explicitement au

« *féminisme avec des objets* », telle que Donna Haraway, auteure, parmi d'autres, du *Manifeste des cyborgs*, sur le futur d'un tel féminisme⁸.

Hana Löwy

Historienne des sciences
INSERM-CERMES

Recherches féministes – « Femmes et sport »

(2004). Vol. 17, n° 1, 243 p.

Ce numéro, coordonné par Suzanne Laberge, a pour ambition de rendre compte de la dynamique des recherches féministes dans le domaine du sport. L'objet n'est pas ici de dresser un état exhaustif de ces études mais plutôt de présenter l'intérêt d'une analyse du genre dans l'univers sportif. Il est ici mis en évidence que l'espace des pratiques sportives constitue un domaine privilégié d'étude des rapports sociaux de sexe dans la mesure où la mise en jeu du corps y donne à voir, plus encore que dans d'autres domaines sociaux, les différences entre les sexes. Le monde sportif semble particulièrement favorable au développement d'idéologies naturalistes qui légitiment la domination masculine et rendent les transgressions de genre difficiles.

⁸ Ce texte, traduit en français par Marie-Hélène Dumas, Charlotte Gould et Nathalie Magnan, a paru dans : Bureau Annick et Magnan Nathalie (textes réunis et présentés par) (2002). *Connexions : art réseaux, média*. Paris, éd. de l'ENSBA « Guide de l'étudiant en art » [Accessible en ligne : <http://cyberfeminisme.org/txt/cyborgmanif esto.htm>].

L'institution sportive présente des similitudes avec d'autres sphères sociales où les hommes sont dominants mais comprend cependant des spécificités liées à l'histoire, à la culture du sport et à la mise en jeu du corps sexué dans ses pratiques. Dans son article, Suzanne Laberge dresse un état de l'évolution des connaissances relatives aux rapports sociaux de sexe dans le domaine du sport et des pratiques physiques. Le développement de ces travaux a sensiblement suivi celui des recherches féministes. Dans les années 1970, les chercheuses (anglo-saxonnes pour la plupart) adoptent des objets d'étude centrés sur les femmes et analysent la sous-représentation de celles-ci dans les pratiques sportives, le plus souvent dans une perspective psychologique ou psychosociologique. À la fin des années 1970, les premières réflexions féministes trouvent écho dans les recherches en sociologie du sport et dénoncent son androcentrisme. Dans les années 1980, les travaux sur le sport et les rapports sociaux de sexe s'inscrivent dans les théories féministes qui se développent à cette période. Les *cultural studies* ont permis de penser l'institution sportive comme une forme culturelle propice au développement des idéologies liées au genre et d'analyser les processus de construction sociale de l'infériorité physique des femmes ainsi que la genèse de la domination masculine dans le sport. Dans les

années 1990, certaines recherches se sont inscrites dans un féminisme d'inspiration foucauldien et ont considéré les pratiques physiques comme des ensembles de connaissances et de pratiques qui conditionnent les corps pour favoriser l'incorporation de la domination masculine. Enfin, les travaux postmodernes ou *queer* ont permis de montrer que la pratique sportive est une forme culturelle polysémique et que le genre n'est pas une catégorie binaire figée.

Certaines recherches en sociologie du sport se sont donc inscrites de manière plus large dans les théories féministes. Elles ont notamment permis de souligner à quel point les pratiques physiques et sportives n'étaient pas neutres, non seulement socialement mais également du point de vue du genre. Dans son article, Catherine Louveau met en évidence les inégalités sexuées, au croisement d'autres inégalités sociales, qui persistent dans l'univers des pratiques sportives. En effet, loin de l'époque où la pratique sportive des femmes relevait de l'indépendance, actuellement elles sont presque aussi nombreuses que les hommes à déclarer exercer une activité physique ou sportive. Ce type de données chiffrées, auxquelles s'ajoutent la diffusion d'images symboliques, le succès médiatique de sportives ou de certaines démarches volontaristes en faveur du sport féminin, accentuent l'idée d'un nivellement

des disparités sexuées. Pourtant, l'auteure montre que la massification de l'activité physique n'a pas bénéficié à toutes les classes sociales, et particulièrement aux femmes des milieux populaires. Si de manière générale, les individus des classes supérieures, diplômés et aux revenus élevés pratiquent plus que ceux des classes défavorisées, les écarts de pratiques sont davantage marqués chez les femmes. Ainsi, le sport constitue une culture commune à une majorité d'hommes, alors que la pratique sportive des femmes est nettement plus soumise aux différenciations de classe. Un autre intérêt de l'article réside dans la réflexion menée sur les usages sociaux du temps, particulièrement celui des femmes. Les personnes qui investissent fortement la sphère domestique ou familiale disposent moins que les autres d'activités culturelles ou sportives. Dans ce cadre, le sport connaît les mêmes logiques de diffusion et de distinction que d'autres pratiques culturelles. L'article de Catherine Louveau présente un bel exemple d'imbrication des rapports de classe et de genre dans l'espace sportif.

L'intérêt de la recherche d'Alex Dumas est de faire émerger l'intersection des rapports de genre, de classe et de génération. Ce dernier étudie la pratique physique des aînées au Québec. Les femmes du troisième âge y représentent le segment le plus sédentaire de la population.

Pourtant, contrairement aux idées reçues, la période de la vieillesse constituerait une période de la vie favorable à la pratique d'une activité physique. L'auteur cherche ainsi à analyser les raisons de la non-pratique physique chez les aînés (65 à 75 ans), et particulièrement chez les femmes. Il montre que la prise de conscience de la 'finitude du corps' engendre une rupture biographique ayant des incidences sur la pratique d'activités physiques. L'expérience du déclin corporel de ces femmes amène une réflexion sur leur corps et la vieillesse à laquelle elles n'avaient pas eu affaire jusqu'ici. Cette prise de conscience s'accompagne d'un intérêt pour les pratiques de santé et d'activité physique. Il note cependant que même si les femmes ayant connu des conditions de vie très précaires sont moins réceptives aux discours préventifs de la santé publique et sont moins disposées à la pratique d'une activité physique, la perception de la 'finitude du corps' et la transformation de leur rapport au corps amènent certaines 'aînées' à l'adoption de pratiques physiques.

Les trajectoires des femmes exerçant une profession de tradition masculine permettent particulièrement d'analyser les rapports de genre. À partir d'une enquête sur les femmes guides de haute montagne, Christine Mennesson et Romain Galissaire analysent la situation exceptionnelle de ces femmes qui évoluent dans un

milieu sportif et professionnel historiquement masculin. Leur article a pour ambition de mettre en évidence les conditions sociales qui permettent la constitution de goûts non conformes aux assignations sexuées et les conséquences de cet investissement sur la construction de l'identité. Les auteurs dégagent deux types de trajectoires et de modes de socialisation qui permettent d'expliquer l'engagement de ces femmes dans le secteur d'activité des guides de haute montagne. D'une part, les femmes qui ont découvert précocement les activités physiques de montagne, qu'elles considèrent dans ce cas comme asexuées, qui ont eu une socialisation primaire, familiale et sportive, égalitaire du point de vue du genre et d'autre part, celles qui ont vécu une socialisation secondaire dans un groupe de pairs contribuant au développement de goûts pour cette activité considérée ici comme 'masculine'.

Si de manière générale, les femmes investies dans des activités physiques ou sportives 'masculines' dérangent, l'article de Peggy Roussel et Jean Griffet montre que les jugements négatifs à leur égard semblent s'accroître dès lors qu'il est question de 'femmes musculeuses'. Le corps des femmes culturistes est peu apprécié car jugé trop éloigné de 'l'idéal féminin'. Les auteurs soulignent que si le 'muscle au féminin' est associé à une performance sportive il peut être

accepté ou toléré, alors que le muscle esthétique 'gratuit' comme celui des femmes culturistes est contesté. Les sportives culturistes justifient cette 'quête du muscle' en rejetant les normes corporelles associées au féminin et énoncent de nouvelles normes physiques en les inscrivant dans un projet sportif compétitif.

Enfin, dans la problématique du genre, il paraît intéressant de souligner le rôle des médias dans la diffusion de stéréotypes sexués. Geneviève Rail et Mélisse Lafrance analysent les messages publicitaires de la firme Nike en direction des femmes. D'après elles, ces politiques publicitaires s'inscrivent dans des stratégies commerciales et se basent sur des idéologies postféministes et néo-conservatrices. En effet, ces slogans vulgarisent et dénaturent les positions et recherches féministes en prônant un 'militantisme' qui passe par la consommation. Ils représentent également une reformulation insidieuse des politiques conservatrices qui reproduisent les normes dominantes. Enfin, ces messages publicitaires contribuent à rendre invisible l'oppression systémique des femmes et à individualiser, dépolitiser et naturaliser les formes de violence faites aux femmes.

Ce numéro de la revue *Recherches féministes* permet de mieux comprendre l'intérêt d'une étude du genre qui porte sur l'institution sportive et ses pratiques. Il ouvre un certain nombre

de questionnements qui pourraient être complétés ou affinés. En effet, l'institution sportive constitue historiquement un lieu de construction et d'expression d'une masculinité 'virile'. Dans le sport, les attitudes transgressives de l'ordre social de genre sont également stigmatisées chez les hommes. Les travaux portant sur les garçons ou les hommes qui pratiquent des activités physiques considérées comme féminines permettraient d'analyser comment ces derniers sont socialement construits pour être dominants. D'autre part, une meilleure prise en compte ou un approfondissement des recherches portant sur les métiers ou professions du sport apporterait une vision complémentaire et un affinement de la connaissance du genre, en croisant une sociologie du travail, du genre et du sport.

Caroline Chimot

Maître de conférences
Université de Reims

Sylvette Giet – *Soyez Libres ! C'est un ordre. Le corps dans la presse féminine et masculine*

(2005). Paris, Autrement « Le corps plus que jamais », 142 p.

Sylvette Giet, spécialiste en sciences de la communication, a analysé le contenu de la presse féminine en 2003, et l'a comparée au contenu des magazines 'de genre' destinés aux hommes. *Soyez Libres ! C'est un ordre* résume les résultats de cette recherche. Le premier paragraphe du livre est très prometteur :

« Alors que la quasi-totalité des magazines destinés aux femmes en tant que femmes s'identifie d'abord par une couverture présentant un visage ou un corps féminin, une notable part des magazines destinés aux hommes en tant qu'hommes s'identifie aussi par la présence d'un visage ou d'un corps féminin en première de la couverture. Du coup, c'est presque l'ensemble de la presse s'adressant à des lecteurs définis par leur identité sexuelle qui se signifie grâce à un corps féminin. Cette dissymétrie ouvre une série d'interrogations concernant le corps sexué dans une société comme la nôtre. Quelle signification attacher en effet à cette présence obsédante des corps féminins, à une quasi-occultation des corps masculins ? »

La suite est, hélas, beaucoup plus décevante. L'analyse de la dissymétrie entre les positions masculines et féminines et des pressions normatives exercées sur les corps féminins, promise dans l'introduction, disparaît après les premières pages. Elle est remplacée par une oscillation entre la mise en avant du statut spécifique des femmes dans nos sociétés, et la volonté de montrer que les deux sexes sont soumis aux mêmes contraintes et aux mêmes pressions. L'auteure reconnaît que la 'presse de genre' est un phénomène très majoritairement féminin : le nombre des titres destinés aux femmes et leur diffusion dépassent de loin celui des

magazines destinés aux hommes. Pour chaque homme qui lit un 'journal de genre', une vingtaine de femmes le font. D'autre part, Giet s'efforce souvent de traiter d'une manière parfaitement symétrique les magazines masculins et féminins. Par conséquent, son livre présente en parallèle deux attitudes parfaitement contradictoires.

Elle explique que de nos jours, comme par le passé, seules les femmes sont invitées à concevoir leur identité avant tout en termes sexuels et constate que les discriminations sexuelles sont en train de disparaître dans les sociétés contemporaines. Elle met en avant le fait que les magazines masculins présentent d'innombrables images de corps de femmes dévêtues, tandis que les corps masculins sont très rares dans les magazines féminins, et affirme en même temps que les différences entre les mondes d'exhibition des corps masculins et féminins sont en train de s'amenuiser. Elle démontre que la presse de genre continue à mettre en avant le rôle maternel des femmes, et prétend que les rôles sexuels sont en train de se rapprocher sous le signe de la 'démocratisation narcissique'. Elle explique que le regard masculin continue à être le juge définitif de la beauté féminine tandis que le contraire n'est pas vrai, et ajoute, dans la phrase suivante, que les hommes partagent désormais les mêmes pré-occupations normatives que les

femmes. L'approche de Giet rappelle curieusement celle des journaux féminins qu'elle étudie. Les magazines pour les femmes juxtaposent, eux aussi, des articles qui dénoncent la tyrannie de la minceur et le culte de la jeunesse, avec des conseils pour maigrir et éliminer les rides, et mettent côte à côte des textes qui encouragent les femmes à s'aimer telles qu'elles sont et des photos de mannequins dont les corps et les visages sont parfaits.

La conclusion de *Soyez libres ! C'est un ordre* met en avant un problème important : la présentation du couple (hétérosexuel) stable et la maternité comme les buts ultimes de vie de la femme. Derrière la nouvelle liberté de la femme se cache l'attente du prince charmant. La sexualité (libérée), la séduction (audacieuse), mais aussi le devoir d'être belle, sont présentés comme étant *in fine* des moyens d'atteindre le véritable but de la vie d'une femme – une vie affective réussie, dans le cadre de l'hétérosexualité normative, ceci va de soi. Le corset et les bigoudis ont peut-être disparu, comme le fut l'obligation de modestie, mais les nouvelles façons de discipliner les corps et les comportements des femmes peuvent être aussi contraignants. Avec, toutefois une innovation de taille : les nouvelles manières de normaliser les corps féminins sont légitimes dans un langage emprunté aux féministes, celui de la liberté et de l'affirmation de soi.

Dans un exemple particulièrement frappant cité par Giet, un article sur la chirurgie esthétique affirme que, de nos jours, une femme peut en toute tranquillité ‘craquer’ pour les implants mammaires, si de tels implants la rendent « *sexuellement plus puissante* ».

La quatrième de couverture du livre de Giet explique que : « *À la une de vos magazines féminins préférés, que lisent assidûment concubins, amants et maris, des corps de femmes, superbes, idéalisés, quintessenciés. Avec pour message une injonction à être libre, fût-ce par la mise en œuvre des plus sévères régimes vous conformant à la norme* ». Hélas, le livre lui-même ne dit pas grand chose sur le rôle des normes, et ne s’attarde nullement sur les politiques de normalisation. Certains passages laissent pourtant apercevoir les contours d’un ouvrage qui analyse d’une manière approfondie les relations hiérarchiques et de pouvoir entre les sexes, et, de ce fait, pourrait mieux expliquer pour qui, en 2003, le message de la presse de genre aux femmes fut : « *Soyez libres ! C’est un ordre* ». Cet ouvrage reste à écrire.

Ilana Löwy

Historienne des sciences
INSERM-CERMES

Corinne Bouillot et Paul Pasteur (eds) – Femmes, féminismes et socialismes dans l’espace germanophone après 1945

Paris, Belin « Europe centrales », 239 p.

L’ouvrage dirigé par Corinne Bouillot et Paul Pasteur réunit une douzaine de contributions. Il tente de regrouper sous une problématique commune des travaux qui traitent principalement des relations que les femmes allemandes et autrichiennes ont entretenues au cours de la seconde moitié du XX^e siècle avec les partis sociaux-démocrates ou, dans le cas de l’Allemagne de l’Est, avec le socialisme d’État. Comme souvent dans le cas de travaux issus de colloques, l’intérêt des différents chapitres est inégal, certains d’entre eux étant manifestement extérieurs à la problématique retenue. Cependant, les trois quarts des contributions apportent des éléments de connaissance nouveaux pour un public francophone et donnent un éclairage intéressant sur les rapports entretenus par des femmes militantes ou dirigeantes (ou dans quelques cas des groupes de femmes organisées dans des structures spécifiques) avec les partis se réclamant du socialisme. La recherche a en effet longtemps ignoré les positions et les difficultés des militantes ayant agi pour la cause des femmes au sein des partis ouvriers, sans nécessairement se réclamer du féminisme, en particulier avant l’émergence de la vague féministe des années 1969-1976. Les textes ici rassem-

blés contribuent plus particulièrement à éclairer le caractère profondément conservateur de la politique social-démocrate à l'égard des femmes, tant en Allemagne de l'Ouest (RFA) qu'en Autriche, ainsi que les limites de la politique mise en œuvre dans l'ex-Allemagne de l'Est (RDA).

Au cours d'une première période, qui va *grosso modo* des lendemains de la guerre jusqu'au milieu des années 1970, les relations entre les femmes et les partis de gauche ont pris des formes variables selon les États concernés et selon la conjoncture du moment. Cependant, dans tous les cas, les femmes restaient dans des rôles subordonnés. Par ailleurs dans ces pays, les mouvements de femmes ont pris des contours différents au cours du XX^e siècle, notamment selon la place accordée à la 'question sociale' et selon le degré de subordination des associations féminines ou féministes vis-à-vis des lignes officielles des partis. Ainsi, au cours des années qui ont suivi la seconde guerre mondiale, les femmes sociales-démocrates allemandes et autrichiennes ont le plus souvent abandonné, sous la pression de leurs instances dirigeantes, les revendications féministes des années 1910 et 1920, notamment celles concernant la sexualité et le droit à l'avortement.

Au cours des premières décennies d'après-guerre, en Allemagne de l'Ouest et en Autriche, la social-démocratie partageait avec

les partis conservateurs chrétiens une idéologie maternaliste et familialiste. Dans le second pays cité, partageant le pouvoir pendant près de deux décennies, sociaux-démocrates et conservateurs mettaient en œuvre des politiques inspirées par cette idéologie. « *Une famille heureuse dans une Autriche moderne !* », tel était encore le slogan du SPÖ (Parti social-démocrate autrichien) en 1975 sur une affiche représentant un homme en costume, sa femme et deux petits enfants symbolisant cette 'famille heureuse'. L'une des contributions montre bien, par ailleurs, à quel point les dirigeantes sociales-démocrates autrichiennes ont accepté de se soumettre à ces injonctions. L'auteur souligne le fait qu'elles ont « *jeté par-dessus bord un certain nombre de leurs revendications féministes d'avant-guerre* » et ont finalement contribué à ce que les décennies 1950 et 1960 « *figurent parmi les années les plus étouffantes que l'Autriche démocratique a connu* ».

À partir de la fin des années 1960, tant en Allemagne de l'Ouest qu'en Autriche, la jeune génération de militantes dénonce l'absence de réflexion critique sur les rapports de sexe chez les membres et les responsables des partis de gauche. L'émergence d'un mouvement féministe qui revendique son autonomie vis-à-vis des structures politiques traditionnelles, notamment vis-à-vis de la social-démocratie, aura aussi des

effets au sein même de ces structures, mais, hormis au sein du parti Vert, les initiatives novatrices développées à l'intérieur même des partis sont pour l'essentiel entravées par des tendances immobilistes et oligarchiques existant en leur sein.

La situation de l'Allemagne de l'Est est un peu différente. Le SED⁹ au pouvoir comprend certes très peu de femmes dans ses sphères dirigeantes, mais, comme dans l'ensemble des pays du 'socialisme réellement existant', il s'était fixé comme objectif officiel la réalisation de l'égalité au travail entre les sexes. La politique mise en œuvre visait la conciliation du travail rémunéré des femmes et leur maternité.

Par contre, la répartition traditionnelle des rôles au sein de la famille (mais aussi, par exemple, de la vie politique) n'a pas été remise en question. Il ne s'agit donc pas d'idéaliser cette politique. Elle a cependant permis aux femmes est-allemandes d'obtenir le droit au travail et l'indépendance économique bien avant leurs homologues de l'Ouest, d'autant plus que les écarts de salaires entre hommes et femmes étaient significativement plus importants à l'Ouest (25 % contre 10 % environ)¹⁰.

Roland Pfefferkorn

Sociologue
UMR Cultures et sociétés en Europe
Université Marc Bloch, Strasbourg

¹⁰ *A contrario*, au cours des années 1990 et 2000, l'évolution ultérieure dans l'ensemble des ex-'pays de l'Est', se traduit par une régression pour la grande majorité des femmes. Les écarts de salaires entre hommes et femmes augmentent fortement, une fraction significative de femmes est contrainte au temps partiel, leur taux de chômage est plus élevé que celui des hommes, le nombre de places dans les crèches et autres structures de garde collectives diminue, etc. (Cf. respectivement à propos de la Pologne, de la Bulgarie et de l'ex-Allemagne de l'Est, les contributions de Monica Wator, Katia Vladimirova et Jeanne Fagnani, in Josette Trat, Diane Lamoureux, Roland Pfefferkorn (2006). *L'autonomie des femmes en question. Antiféminisme et résistances en Europe et en Amérique*. Paris, L'Harmattan « Bibliothèque du féminisme »).

⁹ Sozialistische Einheitspartei Deutschlands : Parti socialiste unifié.